

Aux futurs étudiants de BTS 1<sup>ère</sup> année,

Montardon, le 17 mai 2026,

Vous avez été affecté en BTS du Legta de Pau Montardon et je vous en félicite. Je vous remercie d'ores et déjà pour la confiance que vous accordez à notre établissement.

**Votre affectation ne sera valide** qu'à réception de votre dossier complété par voie postale ou en le déposant dans l'établissement (fermeture du secrétariat à compter du 17 juillet) 15 jours après votre acceptation dans parcourusup.

L'intégralité des pièces nécessaires à la constitution du dossier sont téléchargeables sur le site internet, [www.agrocampus64.fr](http://www.agrocampus64.fr) rubrique infos pratiques (bandeau en haut), Legta Montardon. <https://agrocampus64.fr/legta-pau-montardon-infos-pratiques/>

Vous y trouverez également les renseignements nécessaires pour la résidence étudiante.

Les dates et horaires de rentrée sont fixés ainsi :

**MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 : BTS 1<sup>ère</sup> année Métiers de l'élevage -ACS'AGRI -Aménagements Paysagers**

**09h30** Finalisation des démarches administratives.

**10h00** Rentrée et réunion d'information à l'amphithéâtre. **(Présence obligatoire)**

**Suivi d'un accueil en classe avec les professeurs coordonnateurs.**

**13H30** Accueil à la résidence (élèves inscrits)

Dans l'attente de vous retrouver ou vous rencontrer en septembre, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

La proviseure adjointe,

Sandrine DAURE

## LEGTA PAU MONTARDON

**PIECES A FOURNIR :** (les autres pièces, règlement intérieur, notes d'informations...seront consultables en lignes dans la rubrique infos pratiques du site internet [www.agrocampus64.fr](http://www.agrocampus64.fr))

### Pièces à télécharger, à compléter et à signer :

- Dossier d'admission dûment complété et signé (attention plusieurs signatures nécessaires).
- Fiche d'urgence.
- Fiche de santé.
- Coupon d'adhésion + Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée (**si adhérent à l'Association Sportive du Lycée**).
- Coupon d'adhésion + Chèque de 20 € à l'ordre de « Art'lequin » concernant l'Association Culturelle des élèves et étudiants.
- **Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour le paiement de la pension :**
  - Autorisation dûment complétée et signée
  - Mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé avec RIB (**obligatoire**)

### Pièces à fournir :

- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- **BOURSE DU CROUS :** Fournir la notification d'attribution conditionnelle du CROUS pour permettre le paiement. <https://crous-bordeaux.fr/bourses/> <https://www.crous-bordeaux.fr/bourses/constituer-votre-dossier/>
- Un exeat (certificat de fin de scolarité du dernier établissement fréquenté)
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport **en cours de validité (Obligatoire)**
- Le cas échéant : ancien PAP, PAI ou PPS ou aménagements aux examens
- Le cas échéant, notification d'aide humaine ou technique : **nous contacter rapidement dans ce cas.**

Si vous possédez un véhicule qui stationnera au Lycée (pièces à fournir) :

- 1/ Photocopie du permis de conduire
- 2/ Photocopie de la carte grise
- 3/ Attestation d'assurance

### PIECES A TELECHARGER POUR PRISE DE CONNAISSANCE :

- Règlement Intérieur
- Fiche « trousseau » qui contient également les numéros utiles
- Fiche information logements
- Fiche transport

**Les Demi-pensionnaire : n'oubliez pas de vous inscrire sur le site de la Région Aquitaine : [tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro](http://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro) à partir du 24 août 2026 (obligatoire) pour la prise en compte de votre régime.**